



**Vœu intersyndical présenté par les élus de la FSU, de la FNEC-FP-FO,
du SGEN-CFDT, du SNALC et de IUNSA au CSASD du vendredi 23 juin 2023**

Les élus de la FSU, de la FNEC-FP-FO, du SGEN-CFDT, du SNALC et de l'UNSA dénoncent l'insuffisance des moyens d'Assistance Éducative alloués à notre département, qui ne permet pas une répartition satisfaisante de ces moyens entre les établissements des Yvelines.

Nous exprimons notre désaccord avec la répartition selon un barème académique qui apparaît comme un outil technocratique de gestion de la pénurie, déconnecté de la réalité des besoins exprimés par les équipes éducatives sur le terrain.

Presque toutes les propositions d'amélioration du projet de la Direction Académique présentée par les élus des personnels en groupe de travail ~~devient~~ se sont avérées inopérantes, dans la mesure où - dans le cadre d'une enveloppe contrainte - elle ne pourraient être mises en œuvre qu'à la condition de retirer des moyens à un établissement qui en a besoin afin de les accorder à un autre dont les demandes seraient plus pressantes.

Nous dénonçons aussi le fait que la seule réponse apportée aux interventions que nous avons pu faire concernant le manque de moyens alloués à certains établissements ait été de faire basculer les Assistants Pédagogiques vers des missions de surveillance, au détriment de l'accompagnement pédagogique des élèves.

Le projet de fusion des AED et des AESH en un métier « d'accompagnant à la réussite éducative ». constitue un inacceptable retour en arrière, avec le risque de polyvalence et de perte de compétences.

Nous regrettons que le calendrier des instances ne nous permette pas d'effectuer correctement notre travail d'élus des personnels. La transmission des documents préparatoires moins de 48 heures avant le GT ne nous a pas permis de disposer d'un temps suffisant pour les étudier sereinement, ni de recueillir la parole de tous les personnels que nous représentons.

De nombreux établissements nous ont fait part des difficultés à gérer un climat scolaire dégradé, voire des situations de violence mettant en danger les élèves et les personnels, dont la sécurité ne peut parfois même plus être assurée. L'amélioration du climat scolaire passe aussi par des actions de prévention que les services de vie scolaire ont pour mission de mettre en œuvre. Pour autant, sur le terrain, faute de CPE et d'AED en nombre suffisant, les tâches administratives et de surveillance prennent le pas sur le suivi et l'accompagnement des élèves, l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble. Les services de vie scolaire sont confrontés au quotidien à des situations complexes touchant à des questions de laïcité, de harcèlement ou de discrimination, sans moyens pour y faire face.

Nous condamnons la suppression de 10 ETP d'assistants d'éducation prévues pour la rentrée 2023 dans les Yvelines.

Nous soutenons les établissements mobilisés pour obtenir davantage de moyens et demandons les créations de postes d'AED et de CPE mais aussi de postes d'AESH, de PSY EN, de CPE, d'infirmières, de médecins, d'assistantes sociales, de personnels administratifs et de direction, d'enseignants en nombre suffisant pour permettre un véritable accompagnement éducatif des élèves dans toutes ses dimensions.

Pour toutes ces raisons, nous nous prononçons contre le projet de répartition des moyens d'Assistance Éducative présenté par la Direction Académique des Yvelines pour la rentrée 2023.